



*C'est de l'in***FO**

APPLICATIONS DES MESURES SALARIALES LES SALARIES VEULENT SAVOIR !

Le contexte

À la suite de la signature de **FO** de l'accord sur les mesures salariales 2023 à EDF SA, force est de constater que de nombreuses questions y compris les plus prioritaires ne font toujours pas l'objet de réponses de la part de la Direction.

Le processus de recueil des choix dans certains dispositifs, les dates de versement des primes et d'attribution des NR, les spécificités d'applications à certains salariés, etc... doivent désormais être communiqués au sein de l'entreprise.

FO, qui n'a de cesse de relancer la Direction sur l'ensemble de ces questions, demande qu'elle mette au plus vite en place un questions-réponses officiel comprenant les modes opératoires et qui puisse donner la méthodologie et les éléments précis tant attendus aux salariés, aux Ressources Humaines des métiers et aux représentants du personnel

Nous sommes début décembre pour une application en janvier 2023 ...

Pensez à vous ! Rejoignez-nous !

AGIR *Ne pas subir*